Check List des démarches Etudiant Erasmus ETUDES









LYCEE GEORGES FRÊCHE

401 RUE LE TITIEN 34000 MONTPELLIER FRANCE

international.georgesfreche@gmail.com \$\circ\$ +33 467130505







✓ Merci de cocher chacune des tâches dès qu'elle est réalisée afin d'assurer le bon suivi

AVANT VOTRE DÉPART

Avant le 15/01

1) Remplir le questionnaire google forms : https://forms.gle/J383qETXAjs5neHy5
2) Envoyer par mail lettre de motivation et CV du candidat (version en français et en anglais) : international.georgesfreche@gmail.com
3) Préparer les pièces justificatives suivantes : une copie de la carte d'identité ou du passeport valable pendant la période de mobilité une copie de la carte européenne d'assurance maladie (recto/verso) dont la couverture est valable pour la période de la mobilité une copie de l'attestation de responsabilité civile une RIB les bulletins des années antérieures le justificatif du critère d'inclusion si c'est le cas : bourse, handicap

Après la publication des résultats :

4) Préparation, rédaction et signature de la Convention d'études (ERASMUS) (Learning Agreement for Studies, en français ou en anglais), qui comporte 3 parties : avant, pendant et après la mobilité. A envoyer signé par toutes les parties selon l'ordre de signature suivant : d'abord l'étudiant, ensuite le lycée Georges Frêche et enfin l'organisme d'accueil
5) Imprimer la fiche d'attestation d'arrivée
6) Désigner un parrain/marraine qui fera le lien avec les cours du BTS
7) Envoyer un mail à tous vos professeurs pour les prévenir et leur demander de vous faire suivre les cours et informations importantes. Leur donner le nom de votre parrain/marraine
8) Anticiper l'inscription à l'examen avec le professeur principal
9) Participer au pré-test OLS en ligne (uniquement pour Erasmus Europe dans une des 18 langues disponibles, dans le cas où la mobilité se fait dans une autre langue que votre langue maternelle).
7) Envoyer le justificatif du niveau de langue suite au test en ligne
8) Finaliser le Contrat de bourse de mobilité (rédigé et envoyé par le BRI après réception des documents susmentionnés) signé par l'étudiant et le lycée Georges Frêche

PENDANT VOTRE MOBILITÉ

- 1) A l'arrivée sur place, faire signer l'attestation d'arrivée datée du 1er jour de mobilité stipulé dans le contrat de mobilité et l'envoyer immédiatement au BRI : <u>international.georgesfreche@gmail.com</u>
 Cet envoi déclenchera le versement de l'acompte de la bourse
- 2) Utiliser la page 3/4 de la Convention d'études SMS (Durant la mobilité) pour signaler toute modification durant la mobilité (cours annulés, cours ajoutés, motif du changement...)
- 3) Préparer la vidéo et le texte témoignage pour le retour
- 4) Juste avant le départ, faire remplir les documents essentiels ("after the mobility" + attestation de présence
- 5) Récupérer votre relevé de notes (obligatoires pour passer le BTS)

AU RETOUR DE VOTRE MOBILITÉ

- 1) Remise de la 3º partie (page 4) de la convention d'études SMS (après la mobilité) avec mention de la date réelle de fin de la mobilité études et de la signature de l'établissement d'accueil. Déposer le pdf dans le dossier "Pièces Justificatives".
- 2) Remise de votre relevé de notes. Déposer le pdf dans le dossier "Pièces Justificatives".
- 3) Pour les étudiants qui partent en Europe : remise des originaux des tickets de TRANSPORT : covoiturage, train, bus, avion (boarding pass) A/R, etc.
- 4) Déposer une copie des tickets de transport dans le dossier "Pièces Justificatives".
- □ 5) Rapport de mobilité étudiant ÉTUDES à compléter en ligne <u>au plus tard un mois</u> après le retour. Un code d'accès et les procédures vous seront fournis.
- 6) Pour les étudiants Erasmus Europe : participation au post-test OLS en ligne (une des 18 langues).
- 7) Vidéo (3 minutes maximum) montée avec votre voix off ou réelle (langue étrangère et français) où l'on vous voit dans votre école/université et dans la ville pour témoigner de votre expérience. Déposer la vidéo dans le dossier "Pièces Justificatives".
- 8) Remplir le témoignage sur CANVA en respectant cette trame. Déposer le pdf dans le dossier "Pièces Justificatives".
- 9) Le solde de la bourse ne sera payé à l'étudiant que lorsque tous les documents seront remis en bonne et due forme.
- 10) en 2ème année, partager votre expérience lors d'événements spéciaux (quinzaine de l'international, Erasmus Days, échange avec de futurs étudiants sortants...)